



Fondation AfricAvenir International

Fondation pour la Renaissance de l'Afrique, le Développement Endogène,
la Coopération Internationale et la Paix Durable

Située à Bonabéri, Ancienne route, face Hôtel Royal Palace

B.P. 9234 Douala IV° Tél.: (+237) 695559844 / (+237) 690462927

www.fondationafricavenir.org

direction@fondationafricavenir.org / secretariat@fondationafricavenir.org

RESOLUTIONS DE LA REUNION CONSTITUANTE DU « COMMITE DE DIALOGUE POUR LE RETOUR DES OBJETS DE CULTES ET D'ART DES MANUSCRITS ET DOCUMENTS AFRICAIN »

Vu le *Protocole d'entente entre LA FONDATION AFRICAvenir INTERNATIONAL (CAMEROUN), L'ONG SAVAMA-DCI (MALI) et le CENTRE NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE- NCAC (GAMBIE), du 03 mars 2016 ;*

Nous, les participants de la Rencontre Internationale de Douala : Mémoire Collective Africaine, Manifestations, Expositions, Débats Scientifiques, organisée par la Fondation AfricAvenir International en coopération avec la Gerda Henkel Stiftung à Douala, au Cameroun du 29 février au 02 mars 2016,

En tant que conservateurs de vastes collections de Mémoire Collective Africaine sous plusieurs supports dans nos pays respectifs et responsables d'institutions partageant des objectifs similaires,

Conscients du rôle fondamental que jouent les archives, manuscrits et autres documents, bibliothèques et musées dans l'étude et la préservation de la Mémoire Collective et l'héritage culturel,

Inspirés et motivés par le thème de la rencontre, les exposés et les débats présentés,

Vu l'indispensabilité du partenariat dans la préservation, la promotion et le développement de la Mémoire Collective Africaine et les acquis technologiques, artistiques et culturels du continent,

Conscients de la vulnérabilité de notre héritage collectif dans un monde de plus en plus globalisé qui désavantage l'Afrique et marginalise les contributions africaines au progrès de la civilisation humaine,

Vu la nécessité d'ouvrir un dialogue pour une conscientisation sur les conséquences dramatiques que cause la dépossession de ces objets d'art et de cultes.

Vu qu'il est impératif que l'Homme africain se réconcilie avec lui même grâce aux repères que constituent ces objets qui lui ont été enlevés.

Vu la nécessité de mettre à la disposition de la jeunesse africaine, les repères essentiels de sa cultures et de sa spiritualité, et de son héritage intellectuel.

Vu que jeunesse africaine constitue la majorité de la jeunesse mondial, il est donc vital que cette jeunesse ne soit point dérégler et sans repères,

Vu que la **Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels**, ne donnant matière à restitution que sur les Œuvres d'Arts et de Cultes, les manuscrits et documents... relevant de la période après 1970, alors même que l'essentiel des dépossessions s'est effectué avant ladite période,

Vu que la jeunesse africaine n'aura pas nécessairement les moyens d'aller consulter ces repères, à l'extérieur du Continent où ils se trouvent.

 HA



Conscients de l'importance du rôle que jouent les chefs traditionnels dans la préservation et la vulgarisation de la tradition africaine, l'héritage culturel, les langues, la gouvernance et la cohabitation pacifique et en tant que garants des arts et de l'héritage culturel,

Sommes convenus d'adopter ce Protocole de création d'une « Commission de dialogue pour le retour des objets de cultes et d'art, de manuscrits et de documents africains » dont les missions, l'organisation et la structure sont les suivantes :

I- Des objectifs

ART Identifier et répertorier les OAC en Afrique des manuscrits et Documents africains en dehors de l'Afrique

ART Instaurer un climat de dialogue pour sensibiliser l'opinion sur la nécessité du retour des objets d'arts et de cultes, des manuscrits et documents africains à leur sources d'origines

ART Plaider auprès des différents gouvernements africains, des partenaires institutionnels et privés, et des partenaires financiers pour l'atteinte de ces objectifs

II- De la Stratégie

ART Répertorier les institutions (CICIBA, CERDOTOLA, ...) qui travaillent sur la recherche et la promotion de la culture africaine, et les contenus africains des musées et collections privées, et autres pour travailler sur les possibilités de réclamation, et de relocalisation de ces objets

ART Répertorier les experts africains et internationaux, qui travaillent sur les Objet d'Art et de Culture, des manuscrits et des documents africains en dehors de l'Afrique, et les associer aux objectifs de la Commission

ART Entrer en contact avec ces spécialistes étrangers (**exemple** : *Vatican, France, Allemagne, Etat Unis d'Amérique du Nord...*) des musées, pour répertorier les Objet d'Art et de Culte africains et les localiser

ART Travailler en étroite collaboration avec les médias nationaux et internationaux pour sensibiliser l'opinion internationale sur la cause de la restauration du patrimoine culturel africain, le retour des objets d'art et de Culte, manuscrits et des documents et sur la nécessité de retour de ces éléments en Afrique

ART Entrer en dialogue avec les gouvernements africains pour entamer une diplomatie culturelle, afin d'impulser une dynamique nouvelle et d'une dimension culturelle dans la diplomatie des Etats...

III- De l'organisation de la Commission

ART Ladite Commission ainsi créée est conçue tel qu'il suit :


- Un Président
- Un Secrétaire Général
- Des membres siégeant et consultant

IV- Des Moyens de la Commission

A- Du Financement

Le financement de la Commission passera entre autre par :

ART Créer une Synergie des institutions (FAA, SAVAMA-DCI, NSA ...) en vue d'échanger et de partager les informations sur les partenaires, et institutions mondiales publiques et privées pouvant financer la recherche et les structures de ce projet.

 HA



ART Se rapprocher des financiers privés, industriels, Hommes d'affaires, et fonds d'investissement, ... en vue de lever des Fonds pour le financement du projet de dialogue en vue de la restauration du patrimoine culturelle et intellectuel africain

ART Se rapprocher des Figures de l'évènementiel, artistes, les sportifs, et personnalités influentes en vue de créer des ambassadeurs publics et privés, dans les levées de Fonds et la collecte des biens et services

B- Des Ressources Physiques

ART Sensibiliser la jeunesse, en vue de créer une chaîne de « Jeunesse Bénévole pour la mémoire retrouvée », participants dans les activités de recherche, d'entretien et de préservation des Objets d'art et de Cultes, et des manuscrits et documents africains

ART Dialoguer avec les détenteurs actuels des Objets d'art et de cultes en vue de les convaincre de restituer lesdits objets ; mais surtout de continuer participer à leur préservation, en vue d'un retour des œuvres de cultes d'art et manuscrits, dans leur espaces naturels

ART Sensibiliser les Musées détenteurs sur l'intérêt pour le public, et la *subtilité de visualiser les objets d'Art et de Culte dans leurs espaces d'origines*, en vue de les convaincre de participer à ce retour et à la continuation de leur entretien

Fait à Douala le 03 mars 2016

Signataires :

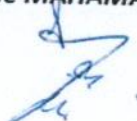
SA MAJESTE le Prince KUM'A NDUMBE III, FONDATION AFRICA VENIR INTERNATIONAL,
CAMEROUN
(PRESIDENT)



Dr BABA CEESAY, NCAC, GAMBIE
(SECRETAIRE GENERAL)



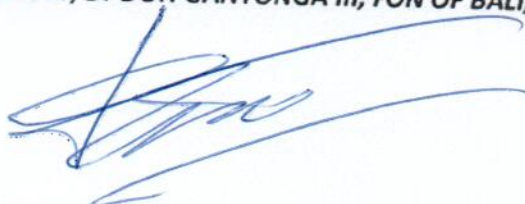
SA MAJESTE le MAHAMAT BAHAR MAROUF, SULTAN DU LOGONE - BIRNI, SENATEUR,
CAMEROUN
(MEMBRE)



Dr ABDEL KADER HAÏDARA, ONG SAVAMA-DCI, MALI
(MEMBRE)



HIS ROYAL MAJESTY, Dr DOH GANYONGA III, FON OF BALI, SENATOR
(MEMBRE)



Pr **BLAISE ALFRED NGANDO**
(MEMBRE)

Prof Blaise Alfred NGANDO
Agrégé des Facultés de Droit
Historien du Droit

Me **CONSTANCE SOLLE**
(MEMBRE)

DeCS
